

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID
-TLEMCEEN-

VICE –RECTORAT DE LA POST-
GRADUATION ET DE LA RECHERCHE



- جامعة أبو بكر بلقايد
- تلمسان -

نيابة الرئاسة المكلفة بالدراسات ما بعد
التدرج والبحث العلمي

Annexe 2

Rapport sur la publication, son environnement et son adéquation avec la thèse

Année universitaire :

Etablissement universitaire:

Faculté ou Institut :

Département :

1) Données d'identification du doctorant :

Nom et Prénom du candidat :

Intitulé du sujet de Doctorat/intitulé de la thèse :

2) Données d'identification du Directeur de thèse :

Nom :

Prénom :

3) Identification de la publication :

Intitulé de la Revue :

ISSN :

.EISSN :

Url de la revue/article :

Catégorisation de la revue¹ :

Indexation de la revue :

Pérennité de la revue:

Politique de publication de la revue²:

Intitulé de la Publication :

Position parmi les auteurs²:

4) Adéquation de la publication avec la thèse :

Directeur de thèse

¹Revue exclusivement appartenant à la catégorie A sans aucune restriction et B non payante (selon les critères de DGRSDT). Pour le domaine du SHS, revues appartenant à la catégorie A et B ou C (revues nationales) selon les critères de la commission de validation des revues scientifiques du (DGRSDT). Les revues de catégorie A et B doivent avoir des mesures de visibilité selon la catégorisation de la commission de validation des revues scientifiques (DGRSDT).

²Le doctorant doit figurer en première position, à l'exception des domaines qui adoptent l'ordre alphabétique. L'affiliation du laboratoire et de l'établissement d'enseignement d'inscription dans la thèse doit figurer dans l'article publié par le doctorant.